26me Année N° 6202

BUREAUX : RUE NEUVE, 17 — UN NUMÉRO 15 CENTIMES — BUREAUX : RUE NEUVE, 17

Vendredi 30 Décembre 1881

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le *JOURNAL DE ROUBAIX* est désigné pour la publication des *ANNONCES LÉGALES* et *JUDICIAIRES*

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS :
Roubaix-Tourcoing : Trois mois. . 13.50
» » Six mois. . . 26.»»
» » Un an . . . 50.»»

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. . . . . . 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

Propriétaire-Gérant
ALFRED REBOUX

INSERTIONS :
Annonces : la ligne. . . 20 c.
Réclames : » . . . 30 c.
Faits divers : » . . . 50 c.
On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçues à *Roubaix*, au bureau du journal ; à *Lille*, chez M. QUARRÉ, libraire, Grande Place ; à *Paris*, chez MM. HAVAS, LAFITE ET Cie, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires (place de la Bourse) ; à *Bruxelles*, à l'OFFICE DE PUBLICITÉ.

BOURSE DE PARIS (*Service gouvernemental*)	28 DÉC.	29 DÉC.
3 0/0	82 90 »|»	83 90 »|»
3 0/0 amortissable	85 10 »|»	85 00 »|»
Amortissable nouveau	84 60 »|»	84 60 »|»
4 1/2 0/0	112 00 »|»	113 00 »|»
Emprunts 5 0/0	114 00 »|»	113 95 »|»

Dépêche communiquée par MM. NOULEZ, CANNISSIÉ et Cie.

	28 DÉC.	29 DÉC.
3 0/0	83 97	83 85
3 0/0 amortissable	85 10	84 95
3 0/0 amortissable nouveau	84 85	84 55
5 0/0	114 05	113 80
Banque de France	5520 00	5640 00
Banque d'Escompte	880 00	880 00
» Hypothécaire	670 00	000 00
» de Paris	1290 00	1300 00
Foncier Algérien	000 00	000 00
Foncier de France	1768 00	1772 00
Mobilier	725 00	730 00
Générale	820 00	820 00
Union	2870 00	2880 00
Suez	3187 00	3240 00
Unifiée	351 00	353 00
Italien	89 90	90 05
Russe 1877	00 0/0	93 0/0
Landerbank	0000 00	1180 00
Banque ottomane	848 00	875 00
Chemins espagnols	850 00	852 00
Chemins autrichiens	705 00	708 00
Lombards	311 00	310 00
Nord d'Espagne	685 00	695 00
Saragosse	557 00	562 00
Panama	577 00	555 00

Dépêche communiquée par la Succursale du CRÉDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS, 4 rue Nain.

Cours de clôture	Comptant 28 DÉC.	29 DÉC.
3 0/0	83 90	83 95
3 0/0 amortissable	85 10	85 00
3 0/0 amortissable nouveau	84 60	00 00
4 1/2 0/0	112 00	00 00
5 0/0	114 00	113 95
Banque de France	5500 00	5600 00
Foncier	1770 00	1795 00
Crédit Général Français	793 75	795 00
Cie Fon. de France et d'Algérie	540 00	545 00
Mobilier Espagnol	850 00	845 00
Banque Ottomane	845 00	875 00
Est	770 00	765 00
Midi	1322 50	1335 00
Lyon	1715 00	1715 00
Nord	2200 00	2220 00
Orléans	1322 50	1320 00
Ouest	830 00	830 00
Gaz Parisien	1550 00	1570 00
Cie Générale Transatlantique	585 00	580 00
Suez	3190 00	3230 00
Omnibus	1830 00	1860 00
Panama	570 00	555 00
Florin or 4 0/0	80 20	80 20
Hongrois 6 0/0	104 50	000 00
Egypte 6 0/0	351 00	354 00
Italien 5 0/0	90 75	00 00
5 0/0 Russie 77	92 75	92 50
Turc	13 70	14 15

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch et Ce. du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Havre, 29 décembre.
Ventes 200 b. Marché inchangé.

Liverpool, 29 décembre.
Ventes 12,000 b. Marché soutenu.

New-York, 29 décembre.
New-York, 12 »|».
Recettes 43,000 b.
New-Orléans low middling 83 1/2.
Savannah » » 82 »|».

Bulletin du Jour

« Ça, c'est mon grand ministère, dit Christian, dans les *Mille et une Nuits*, en montrant dix seigneurs immobiles et impassibles. Le mot a fait rire, et il a, paraît-il, quelque peu piqué nos Excellences, auxquelles on l'appliquait. Aussi les ministres se sont-ils décidés à sortir de leur « farniente. » On connaît la longue nomenclature des projets qu'ils viennent de mettre au jour. Ils s'attendaient sans doute à un succès d'enthousiasme. Mais il y a beau temps que l'on est blasé en France, sur les programmes. On ne les lit même plus; le public a eu les yeux si souvent blessés par la poudre qu'on lui jetait, qu'il s'en méfie comme d'un boniment vulgaire.

Cette mise en scène d'ailleurs a un grand défaut : elle s'offre aux spectateurs à un moment où leur attention est absorbée par un spectacle qui les touche bien plus sensiblement : la baisse continue de la rente. Et, pour comble de malheur, les journaux les plus dévoués au régime actuel, comme le *Siècle*, se demandent si toutes ces promesses ne sont pas dangereuses, « *si le gouvernement ne sera pas imprudent en organisant la vaste campagne de travaux qu'il annonce !* » Voilà, par exemple, M. Paul Bert préposé à la vivisection des cultes, qui se dispose à entreprendre de nouvelles dépenses pour la création des lycées de filles. Le journal de M. Brisson, président de la Chambres des députés, sans se montrer opposé à cette innovation se pose à ce propos cette question. « Comment le gouvernement parviendra-t-il à soutenir tant d'opérations, tout en effectuant les dégrèvements d'impôts que les contribuables sont unanimes à réclamer ? » Sans doute on ne décourage pas les espérances de dégrèvement, mais comment conciliera-t-on l'extension des dépenses et la réduction des charges ?

D'un autre côté, le ministre des finances affirme sa résolution de réduire la somme des emprunts, qui figurent parmi les produits du budget. Mais « cette affirmation, dit encore le *Siècle*, est en contradiction avec les projets de dépenses exposés par le sous-secrétaire d'Etat aux travaux publics. » On conçoit combien cette situation est de nature à rendre indifférents aux projets ministériels tous ceux qui ne se payent plus de mots. C'est là, viande creuse, et cette nourriture insuffisante n'est plus du goût des électeurs. On aimerait mieux être fixé sur la conversion, sur les dégrèvements, sur le rachat des chemins de fer. Mais sur ces points le ministère ne s'explique pas ou parle d'une façon évasive.

Il a aussi de maladroits amis qui ne sachant à qui s'en prendre de la méfiance avec laquelle les intérêts accueillent « le pouvoir exécutif », attribuent à la Banque de France la responsabilité de la lourdeur du marché. On la menace. Et, dans quel journal ? Dans le *Voltaire*, dirigé par M. Ranc, l'un des conseillers de M. Gambetta, celui qui, à Bordeaux en 1870, voulait mettre l'ambargo sur la Banque !

« Moins de projets, plus d'économies, » tel devrait être le programme d'un cabinet qui voudrait rassurer les capitaux. Mais « pas d'économie et beaucoup de projets, » telle paraît être la devise de nos gouvernants. Qui sait, peut-être que comme Geoffroy dans le *Panache*, ils ont trouvé le moyen de faire produire plus aux impôts en dégrevant les contribuables ?

La fin d'un sexe

C'est ainsi qu'un brillant écrivain, M. J.-J. Weiss, aujourd'hui directeur des affaires politiques et ministre plénipotentiaire, définissait la semaine dernière les conséquences de la fondation de trente lycées ou collèges de jeunes filles. C'est l'Hérault qui a donné le branle : Roubaix va suivre. Dans dix ans nous serons à cent cinquante. A partir de la rentrée des classes de l'année scolaire de 1882-1883, « trois engins de déformation de la femme fonctionneront en France : l'école primaire, le collège simple de filles et le lycée. Combien faudra-t-il de temps pour que la féminité s'altère ou disparaisse sous l'action de ce triple engin? Cent années et encore tout au plus. » Voici comment M. Weiss expliquait dans le *Figaro* ses prévisions pessimistes :

« L'école et le collège, tels qu'on les pratique de plus en plus chez nous depuis près d'un quart de siècle, ne sont déjà pas si sains pour le sexe fort lui-même. Avec nos programmes saturés, nos examens surchagés, nos concours extravagants, nos méthodes aveuglément mécaniques et aveuglément uniformes, nous ne formons plus que des esprits monotones, des intelligences vulgaires, des cerveaux surexcités, des corps abâtardis. Jugez de ce que deviendront les jeunes filles quand elles seront soumises à l'affreuse pression de ce qu'on appelle à cette heure l'enseignement pratique et positif. Elles dont le cerveau est si tendre et le corps si délicat, — sans que nous voulions d'ailleurs parler des particularités physiologiques du corps féminin ! Pauvres jeunes filles ! Elle n'auront plus ni les roses ! s'épanouissant sur leur visage, ni l'ample chevelure tombant sur leurs épaules, ni leur gaîté et leur rire de la seizième année, ce rire, la plus fraîche des choses, qui, sur le seuil de la vie active et à l'entrée dans le monde, semble défier tous les chagrins de la vie et toutes les vilenies dont le monde est plein. Il est vrai que leur nuit de noces, elles sauront raisonner, à dire d'expert, avec les jeune époux, de la formation des calcaires métamorphiques dans les Alpes bavaroises. Le jeune époux, qui sera aussi extrêmement stylé sur la Bavière alpine (car c'est très sérieux ce qu'on leur apprend de géographie dans les lycées depuis 1870), le jeune époux ne se plaindra plus que sa femme ne soit plus à son niveau.

» Ici surgit, en effet, la grande raison qui nous a valu les collèges des filles. Cette raison, c'est que les femmes, en France, n'étaient pas au niveau des êtres généralement supérieurs qu'elles ont pour maris. Ceux-ci, il y a déjà plusieurs années, se sont aperçus qu'ils étaient incompris de leur petite sotte de femme. Or, qu'est-ce qui faisait que leur femme ne s'élevait point à leur hauteur ? L'absence calculée et systématique de chimie, de physique, de paléontologie et de myologie dans les féminins.

....

» L'homme incompris ne réfléchit pas que si tout ce qu'il sait manque à sa femme, tout ce que sa femme peut savoir lui manque à lui-même et qu'ainsi ils forment à eux deux un tout logique et disposé à souhait pour l'œuvre commune. Il ne tient pas à ce que sa femme le complète. Il entend qu'elle soit sa doublure. C'est spécialement pour fabriquer une mauvaise doublure de l'homme qu'il a inventé les collèges de filles. »

M. Weiss, écartant de ces considérations deux sortes de filles placées aux deux extrémités de la société, celles qui sont vouées à un travail journalier, et les milionnaires destinées à la haute vie qui auront des maîtres chez elles, démontre que c'est chez les filles de la moyenne et de la petite bourgeoisie, que la décadence de la femme sera surtout funeste :

« Ces filles-là sont le vrai trésor de la France. Là sont les ménagères héroïques qui en dix années refont, sou par sou, la fortune nationale, quand elle a été compromise par quelque folle entreprise politique. Là sont les mères de génie qui, sachant elles-mêmes peu de chose, couvent moralement et forment tout ce qu'il y a dans notre pays de savants, d'artistes et d'écrivains éminents. Là sont les femmes profondément poétiques, incroyablement sensibles au beau idéal, qui parmi le soin de la lessive, du pot et de la bonne soupe réussissent à préserver en elles et à sauver le peu qui reste en France de grand goût littéraire et de grand goût artistique. Dans la lointaine province, les plus aisées d'entre elles font elles-mêmes leur marché le matin; c'est un prodige avec quelle subtilité elles débattent le prix d'une sardine. Le soir, dans les salons, parmi les danses et les jeux, sous l'étincelant des toilettes et des lustres, elles semblent un rêve échappé des plus délicieuses fantaisies de Shakespeare, de Calderon et de Marivaux.

» Qu'est-ce que le collège de filles va faire d'elles? Qu'est-ce qu'elles deviendront, qu'est-ce qu'elles seront devenues, quand au lieu d'avoir été façonnées à la maison par leur mère et d'avoir reçu, par quelques lectures décousues, mais heureusement choisies, *des clartés de tout*, elles auront, pendant des années, porté le poids accablant d'une instruction scolaire méthodique et encombré, d'heures de classe leur jeunesse sans trêve ni loisir! Br... Rien que d'y penser cela fait froid dans le dos. »

On cherche l'assimilation des sexes par l'instruction, d'après la devise américaine. On va changer les femmes en hommes. Si ce n'est pas la fin irréparable d'un sexe, c'en est certainement la crise, M. Weiss ajoute:

« Puisse cette crise être courte ! Puissions-nous revenir le plus tôt possible à la bonne vieille opinion française, qu'une femme, après tout, sait tout ce qu'il faut savoir, quand elle met elle-même la main, et une main capable, à tous les travaux domestiques, et quand elle anime notre triste vie de sa bonne humeur et de sa bonne grâce! »

PROTESTATION DE M. ELIAS MUSSALI

Le correspondent du *Temps* reçoit du général Elias Mussali, avec prière de la transmettre à son journal par télégramme, la lettre suivante :

Tunis, 22 décembre.

Monsieur le rédacteur, en lisant le compte-rendu du procès Roustan-Rochefort, je n'ai trouvé, au lieu de preuves, qu'accusations et insultes contre moi et ma famille, sans que nous ayons été prévenus préalablement pour pouvoir nous défendre. J'ai recours à votre estimable journal pour démentir catégoriquement les calomnies odieuses et les imputations mensongères dirigées contre moi et ma femme.

Je défie MM. Rochefort, Pelletan et consorts de prouver mon expulsion du ministère pour vol ou autre mauvaise action. Je repousse avec indignation l'accusation de pots-de-vin reçus par moi ou ma femme. L'inventeur de ces mensonges, dont M. Rochefort s'est fait l'écho, aura à en rendre, compte devant la justice.

Il est très vrai que j'ai quitté ma place après dix-huit ans de services, mais c'est par suite d'intrigues que je dévoilerai en temps utile. Comme preuve de la fausseté des fameuses révélations que M. Rochefort a déclaré tenir d'Arif-Effendi, je puis vous affirmer que ce dernier est mort, depuis deux ans à Constantinople, atteint de folie.

ELIAS MUSSALI.

M. Paul Bert cherche par tous les moyens possibles à faire parler de lui. Ces jours-ci le *Journal officiel* publiait un décret rendu sur sa proposition et portant que « dans les établissements d'enseignement secondaire, le vœu des familles sera toujours consulté et suivi en ce qui concerne la participation de leurs enfants aux cours d'enseignement religieux. »

Comme on voit bien par la publication de ce décret et par son insertion à l'*Officiel* la manie que possède M. Paul Bert. Au fond, ce décret a toujours été appliqué ! Il y a longtemps que de pareilles instructions ont été données par M. Guizot, en 1835 aux recteurs des académies. M. Duruy en 1865 les renouvela dans une nouvelle circulaire, et depuis lors aucun document n'est venu changer les règlements universitaires à cet égard.

M. Paul Bert, en prenant cette nouvelle mesure, a donc enfoncé une porte ouverte. Cette résolution a, il est vrai, une autre explication. Il est malheureusement à présumer qu'on a vu là un moyen détourné de favoriser l'athéisme en suggérant à quelques parents incertains, par la bouche de proviseurs avisés, que l'instruction religieuse est inutile et qu'on peut s'en passer.

Mais était-il nécessaire d'un décret pour arriver à ce but ? Non. La pernicieuse influence de quelques maîtres sans religion a toujours suffi pour détourner de la pensée de Dieu la jeunesse confiée à leurs soins. Nous verrons si dans l'exécution de ce décret on ne se préoccupe pas de supprimer ou de réduire le plus possible le temps laissé à l'enseignement chrétien.

Les trois sénateurs sortants, élus par la Vendée, conservateurs et monarchistes, MM. Gaudineau, de Cornulier et Halgan, viennent d'adresser aux électeurs un manifeste très-significatif. Ces trois sénateurs, d'un département notoirement, royaliste, n'ont pas cru devoir donner à leur candidature collective d'autre caractère que celui de la « préservation sociale. » C'est une leçon, sans doute.

FINANCIERS ET GAMBETTISTES

« Je briserai, au besoin la Banque de France. » (*Dépêche de M. Gambetta à Laurier.*)

Les feuilles ministérielles ne peuvent pas prendre leur parti du peu d'estime que le monde des affaires manifeste pour les gambettistes et de la défiance que le GRAND MINISTÈRE inspire aux financiers.

Nous avons reproduit, il y a peu de jours, les doléances de l'*Union républicaine* à ce sujet ; M. Allain-Targé s'est efforcé, dans l'entrevue qu'il a eue avec le syndicat des Agents de change, de dissiper les inquiétudes causées par son arrivée au ministères des finances, il n'y a pas réussi.

Nous avons dit, dès le premier jour, que la révocation de M. Denormandie et son remplacement à la Banque de France par M. Magnin, était une des fautes les plus grossieres que le gambettisme pouvait commettre.

Le *Voltaire* prétend aujourd'hui faire voir dans ce seul fait, l'unique cause de la méfiance des financiers à l'endroit des hommes de vingtième ordre dont se compose le GRAND MINISTÈRE. La feuille opportuniste qui, — on ne doit jamais l'oublier, — n'est pas moins officieuse que la *République française* dénonce aujourd'hui la « *coalition financière* » contre le gouvernement des gauches et s'emporte jusqu'à menacer la Banque ; on lit dans ce journal :

La situation financière actuelle est, pour l'observateur impartial, un sujet de profonde surprise.

A un moment où l'apaisement des esprits, le calme profond de l'Europe, le développement exceptionnel des éléments de notre prospérité intérieure, attesté notamment par les excédents de recettes, devraient attirer sur nos fonds publics une recrudescence de faveur, ces fonds sont au contraire frappés d'un discrédit qui, pour être injustifié, n'en est pas moins digne d'attention.

Pourquoi le marché de nos rentes est-il aussi éprouvé et pourquoi au lieu de présenter le spectacle d'une situation florissante à laquelle tout semble devoir concourir, est-il en proie au malaise que nous constatons.

Y aurait-il lieu d'attribuer ce phénomène à la présence de M. Allain-Targé au ministère des finances et à celle de M. Gambetta à la tête du département des affaires étrangères ?

Est-ce contre l'une ou l'autre de ces personnalités et les projets qu'on leur attribue que s'est organisée la croisade à laquelle nous assistons.

Nous croyons que ce trouble financier a des causes multiples et nous allons faire connaître celles dont l'action s'exerce avec le plus de puissance.

Lorsque le ministère, à son début, annonça sa résolution de retirer à M. Denormandie le gouvernement de la Banque de France pour le confier à M. Magnin, certaines individualités financières donnèrent les signes d'une assez vive contrariété.

Le nouveau président du conseil des ministres fut sollicité par de hautes influences de renoncer à ce projet. Il ne crut point devoir faire droit à ces instances et il est permis de penser que ce fut là le point de départ de la campagne dont nous constatons les effets.

En quelques semaine, les rentes françaises ont subi une dépréciation telle que pour trouver un terme de comparaison. Il faut se reporter aux époques des plus graves complications politiques.

Cette baisse de la rente ne correspond aucunement avec l'état du marché ; elle atteste simplement la coalition de quelques groupes et révèle des manœuvres antipatriotiques.

Le conseil de la Banque de France éleva et maintint son escompte à 5 0/0, au grave détriment du commerce et de l'industrie.

Ce taux d'escompte qui, raisonnablement, logiquement, devrait être de 3 1/2 ou tout au plus de 4 0/0, ne répond en aucune façon à l'état des choses.

Et c'est à la fin de l'année, c'est-à-dire à l'époque où les transactions acquièrent leur maximum d'intensité qu'on vient leur opposer cet obstacle ?

C'est quand l'argent devrait circuler avec un redoublement d'activité qu'on prend des mesures pour l'entasser stérilement dans les caves de la Banque.

Le monde commercial, atteint directement dans ses intérêts, pourrait être tenté de faire remonter jusqu'au gouvernement la responsabilité de cette situation.

Les derniers bilans de la Banque constatent des bénéfices dont l'importance ne cesse de s'accroître.

Il font ressortir une augmentation dans l'encaisse de l'or.

Nous ferons observer, en outre, qu'on ne saurait alleguer l'augmentation du chiffre des prêts sur titres pour justifier le maintien du taux de l'escompte, la Banque étant toujours maîtresse d'apporter des restrictions dans cette branche de ses opérations, de même qu'elle a toute liberté pour refuser d'admettre à l'escompte le papier de circulation, que nous appellerons le papier de spéculation.

C'est donc dans l'intérêt exclusif du commerce et de l'industrie que nous protestons contre l'exagération du taux de l'escompte, et notre protestation est d'autant plus fondée, que le rôle principal de la Banque de France est de favoriser les transactions commerciales.

Nous signalerons aussi l'accumulation au compte du Trésor à la Banque de France d'une somme de près d'un demi-milliard. Cette somme provient des excédents de recettes et surtout des versements sur l'emprunt amortissable d'un milliard fait au commencement de cette année.

Elle va s'accroître au 15 janvier prochain d'un nouveau versement de 200 millions, représentant le dernier terme de cet emprunt.

Nous pensons qu'on pourra rendre une grande partie de ces fonds à la circulation en les affectant immédiatement au service des travaux publics.

En somme cette baisse de la rente, on peut l'affirmer hardiment, n'implique aucune défiance de la part des capitaux français ; elle atteste simplement la coalisation de quelques groupes financiers qui portent sur d'autres valeurs les efforts de la spéculation.

Cette ligue se lassera bientôt sans doute d'une campagne où l'intérêt public ne saurait trouver son compte.

Quant au conseil de la Banque de France, il ne saurait méconnaître plus longtemps son véritable rôle. IL FAUT qu'il sache se maintenir au-dessus des luttes et des partis, ET SURTOUT NE PAS CHERCHER A AMOINDRIR L'AUTORITÉ MORALE D'UN RÉGIME QUE LA FRANCE ENTIÈRE A ÉTABLI.

M. Gambetta a dit pendant la guerre : « Je briserai, au besoin, la Banque de France. » Quelques personnes ont pu croire que c'était une boutade produite par un moment de colère. On voit que c'est, au contraire un des articles fondamentaux du programme gambettiste ; la Banque doit être entièrement à la discrétion du ministère pour servir au succès de ses entreprises. Quiconque résistera sera brisé.

J. BOURGEOIS

LETTRE POLITIQUE

Paris, le 28 décembre 1881.

Décidément, la réunion plénière qui aura lieu demain dans la salle des séances du conseil municipal de Paris, sera fertile en surprises et en incidents émouvants. Le *Radical*, organe des autonomistes, l'annonce formellement ce matin.

Les autonomistes entendent, en effet, saisir cette occasion, pour prendre leur revanche des deux échecs successifs que leur ont infligé leurs adversaires, en mettant en minorité, au conseil municipal, M. Sigismond Lacroix pour la présidence, et en votant à une majorité considérable le budget de la préfecture de police.

Personne, du reste, ne s'y trompe, la candidature Labordère n'a pas été inventée dans un autre but. C'est une forme nouvelle des représailles que les radicaux s'efforcent d'exercer depuis l'avènement du grand ministère et ce ne sera pas probablement la dernière.

Quoi qu'il en soit, le mot d'ordre parti de l'hôtel du premier ministre, prescrit à tous les organes officieux, de ne faire aucune opposition à la candidature du célèbre major, son succès considéré comme certain dès à présent, ne pouvant qu'être augmenté par la résistance ou la mauvaise humeur du gouvernement, ainsi qu'il est toujours arrivé en pareil cas.

Après l'élection de M. Labordère, les radicaux, à en juger par le langage de certains de leurs journaux, se proposeraient de continuer leur campagne anti-opportuniste en barrant le chemin au scrutin de liste, qui doit figurer, comme vous le savez, parmi les revendications révisionnistes de M. Gambetta.

Dans ce but, ils représentent déjà les membres du cabinet comme divisés sur la question ; c'est à ce motif qu'ils attribuent le différend survenu il y a deux jours entre M. Waldeck-Rousseau et le prrsident du conseil. Les arguments ne leur manqueront pas, puisqu'ils insinuent d'autre part que le seul moyen pour le grand ministère de prolonger son existence jusqu'à l'automne de 1882, c'est de devenir maître de la Chambre, à l'aide de nouvelles élections opérées avec le scrutin de liste, comme il le serait également du Sénat au moyen de la révision.

Les radicaux ajoutent que plan assurerait, en outre, la nomination de M. Gambetta comme Président de la République, à la place de M. Jules Grévy, dont les pouvoirs expirent en 1886, puisqu'à cette époque le Sénat renouvelé selon le cœur du premier ministre et la Chambre issue des élections faites au scrutin de liste en avril ou mai prochain, seraient encore en fonctions. De cette manière, l'opportunisme pourrait gouverner la France pendant onze ans, alors même qu'il aurait contre lui la majorité du pays.

Ces raisons, qui ne toucheraient sans doute que médiocrement la Chambre actuelle, si elle n'était pas issue du scrutin d'arrondissement exerceront probablement de l'influence sur la masse des députés qui désire surtout dissimuler son intérêt personnel sous le couvert de l'intérêt républicain. Il y a donc plus que jamais lieu de supposer que M. Gambetta tâtera le terrain à la rentrée, avant d'inscrire le scrutin de liste dans son projet de réforme constitutionnelle.

LES AUMONIERS DES HOPITAUX

L'incorrigible conseil municipal de Paris a dignement clos sa session par un nouvel acte de persécution à l'égard du clergé.

Par 48 voix contre 5, cette turbulente assemblée a supprimé les aumôniers de tous les hôpitaux de Paris.

Jamais, jusqu'à ce jour, personne n'avait osé présenter une motion aussi radicale, et le directeur de l'Assistance publique lui-même, M. Quentin, malgré son zèle anticlérical, malgré son désir d'être agréable aux intransigeants du pavillon de Flore, a dû faire les réserves les plus expresses.

C'est qu'un pareil acte, en effet, n'est pas seulement une atteinte directe à la liberté de conscience, c'est une véritable persécution dirigée contre des gens sans défense, contre des malades et des mourants.

Que fera l'administration supérieure devant cette nouvelle incartade ?

L'année dernière, le conseil municipal avait supprimé les aumôniers du Midi, de Lourcine, de Sainte-Perine et de Larochefoucauld.

Un arrêté ministériel du 21 juin dernier est venu rétablir ces aumôniers.

Nous espérons bien, malgré l'avènement du ministère Gambetta, que l'on agira de même à l'égard de la nouvelle délibération du conseil municipal qui, sur les choses de l'Assistance publique, n'a d'ailleurs qu'un simple avis à donner.

Le ministère n'a-t-il pas dit que le Con-

FEUILLETON DU 30 DÉCEMBRE

— 8 —

LA CHATAIGNE

IV

SUITE

Un soupir, presqu'un sanglot me répondit. Je regardai Navah, elle pleurait à chaudes larmes. La malheureuse pensait à Justin et s'imaginait que je plaidais encore pour lui ! Je serai franc, le notaire et son neveu étaient aussi loin de moi l'un que l'autre ; j'avouerai encore que Justin me parut, après réflexion, absolument déplacé.

Dans la splendeur incomparable de cette belle nuit, au milieu de la poésie large et mélancolique qui nous pénétrait de ses délicieuses effluves, une intuition soudaine me fit comprendre la répulsion de Navah pour les lunettes, et, entraîné par un mouvement spontané, je m'approche d'elle

— Ne pleurez plus, Navah, lui dis-je d'un ton pénétré en lui prenant la main, vous me désolez, car je suis la cause involontaire de votre chagrin. Cette fois, je le jure, je ne songeais pas à Justin. Je vous ai offert ce parti dans l'espérance qu'il vous agréerait, mais n'allez pas croire que je tienne aucunement à lui ou que je vous sache mauvais gré de votre refus. Ne vous figurez pas davantage que j'insiste ni que j'aie la prétention de peser sur votre détermination. Vous m'avez répondu, n'en parlons plus. Je vous promets que je ne prononcerai jamais son nom devant vous et que je ne ferai aucune allusion à ce projet.

J'eus la consolation de voir un sourire effleurer ses lèvres, tandis que ses larmes, coulaient encore : ainsi un pâle rayon de soleil essaye parfois furtivement d'interrompre une ondée.

Peu d'instants après elle me quitta et gagna son appartement ; tout était terminé. J'avais deviné juste, il m'avait suffi pour la rasséréner d'écarter le fantôme de Justin.

V

Dès le lendemain je rendis au notaire une réponse définitive. L'excellent homme soupira, son neveu perdait une belle partie ; néanmoins, il ne m'en voulut pas, car il m'indiqua un autre prétendant.

Celui-là c'était bien autre chose, ma foi ! ni plus ni moins qu'un propriétaire des environs qui vivait sur ses domaines, et passait pour avoir vingt mille livres de rentes en biens fonds.

Le notaire m'assura que cette évaluation était encore au-dessous de la réalité. Par exemple, il avait quarante ans et il était veuf. De son mariage une fillette de sept ans lui restait ; c'était pour lui rendre les soins affectueux d'une femme, qui dirigerait son éducation, qu'il désirait se remarier.

Renseignement pris, le parti était excellent. Le premier ménage de mon veuf avait été cité comme un modèle dans tout le pays.

Il était d'un caractère très doux, très égal, possédait toutes les qualités d'un homme d'intérieur et, à part la chasse, qu'il adorait, ne sortait de chez lui que pour visiter ses propriétés.

Il faisait valoir un domaine pour s'occuper et avait conquis la réputation d'un agronome distingué. Il était membre du comice de l'arrondissement. L'opinion publique le désignait volontiers comme un futur lauréat à la grande prime d'honneur au prochain concours régional agricole.

Seulement (on sait toujours qu'il y a un seulement), il ne brillait pas par le développement des facultés qui tiennent à l'imagination. On le disait d'un intelligence modeste et préférant de beaucoup un dîner fin à une œuvre d'art.

Je fus enchanté ; c'était une véritable aubaine pour ma chère Navah. Sa propriété n'était pas à plus de cinq kilomètres du *Barillet*. Les garanties d'avenir me parurent encore plus sérieuses que celles qu'offrait Justin. Je voulus naturellement causer avec lui, je ne le connaissais que de vue ; je revins enthousiasmé.

Ce n'est pas un aigle, mais il est loin d'être aussi nul qu'on se plaît à le dire : c'est un bon vivant, d'une santé de fer, ayant un estomac à toute épreuve et la gaîté qui résulte de l'heureux équilibre de sa constitution. Il lisait peu, j'en acquis promptement la preuve ; il se tenait néanmoins au courant de la vie politique, et tous les jours, après souper, ne manquait pas d'absorber deux journaux : un de Paris, l'autre du département. Quant aux arts, il n'en pratiquait aucun. Ce n'était point une raison pour qu'il ne les appréciât pas. La musique, notamment, l'attirait, et il faisait déjà donner des leçons de piano à sa fillette. C'était un grand point pour Navah, qui est une musicienne accomplie.

En résumé, je n'apperçus pas d'objection à ce mariage, et je me réservai d'en parler à Navah.

Instruit par l'expérience, je procédai d'une façon différente que pour Justin. Ainsi je ne commis pas l'imprudence de lui dire : voilà un autre parti, celui-là vous convient-il ? Non, j'usai de diplomatie.

Dans mes conversations avec elle, je glissai que mon intention, une fois marié, étant de passer chaque été au *Barillet*, je méditais de transformer le domaine et d'en faire, avant tout, une propriété d'agrément. Un agrandissement me paraissant indispensable du côté du couchant, parce que mon parc futur gagnerait en régularité, j'avais jeté mon dévolu sur un champ qui touchait mon bois de châtaigniers. Le notaire, consulté par moi, m'ayant assuré que le possesseur se déciderait difficilement à vendre, j'ajoutai que je me trouvais entraîné à faire la cour à ce propriétaire que, jusqu'ici, je connaissais très superficiellement ; que mon projet était d'entrer en relations avec lui, afin de n'engager l'affaire que lorsqu'il y aurait entre nous un commencement de liaisons ; qu'ainsi me semblait-il, j'avais de plus grandes chances de ne pas m'exposer à un refus.

Navah n'éventa pas mon innocente ruse et approuva sans réserve ma manière de procéder. Le propriétaire du fameux champ était, bien entendu, mon veuf. Navah savait de qui je voulais parler, puisqu'elle est dans le pays depuis sept ans.

Cela ne m'empêcha pas, à quelques jours de là, de lui raconter que j'étais allé faire ma première visite, et de prendre texte de cet événement pour planter quelques jalons. J'étais enchanté de ce voisin, je ne m'étais pas attendu à rencontrer dans ce coin perdu un homme de sa valeur et si complètement bien sous tous les rapports. Nos idées en agriculture avaient de nombreuses analogies. Il m'avait paru très expert et m'avait fait promettre de venir étudier son exploitation.

J'eus la discrétion de ne pas trop appuyer, ce qui m'aurait infailliblement trahi. Navah m'écoutait avec une candeur dont, je l'avoue, j'étais un peu tenté de considérer comme criminel d'abuser, mais j'étais soutenu par la sainteté de mon but.

Je visitai dans le plus grand détail la propriété du veuf, ce qui me donna l'occasion d'un nouveau dithyrambe plus accentué. L'habitation était charmante, elle ressemblait au *Barillet*, à cela près qu'elle était construite en pierres et moellons et qu'il n'y avait pas la moindre vue, attendu qu'elle était dans la plaine ; mais une manière de balustrade entourait l'unique étage, et pouvait passer pour une vérandah. Navah m'écouta avec la même candeur et ne soupçonnait rien.

Une inspiration machiavélique m'arriva. Je me laissai un beau jour inviter à dîner par mon voisin. Or le plus difficile était de l'amener au *Barillet* et de lui ménager une entrevue avec Navah sans éveiller les appréhensions de cette dernière ; mon idée avait l'avantage de mener tout droit au résultat désiré.

En effet, sous peine de manquer au savoir-vivre le plus élémentaire, il fallait rendre ce dîner ; c'est ce que je fis à quinze jours de là. Et comme je jugeais nécessaire que, sans qu'il y parût, mon veuf pût causer librement avec Navah, j'invitai du même coup le notaire, afin d'avoir un partenaire avec lequel je causerais, moi, sans les déranger.

Navah remplit naturellement les attributions d'une maîtresse de maison, ce qui l'amusa fort. Elle était en face de moi, le veuf était à sa droite et le notaire à la mienne. Malheureusement, mon protégé commit une grave imprudence. Je lui avais recommandé expressément de venir en ami, c'est à dire vêtu avec la plus grande simplicité; il crut mieux faire en ne m'écoutant pas, et arriva en habit.

La toilette lui allait mal. Comme les hommes qui passent leur vie à la campagne et ne s'habillent qu'à de rares intervalles, il n'avait plus de tenue, si même il en avait jamais eu. Il n'est pas précisément obèse, mais il a une forte corpulence ; son malencontreux habit, qui n'était plus jeune, le gênait, ce qui lui enlevait toute aisance dans les mouvements. Il n'osait bouger qu'avec circonspection, de peur de le faire craquer, j'imagine, et il avait ainsi la tournure d'un homme au supplice. Ce n'était pas tout : il s'était paré de superbes gants beurre frais, tout flambants neufs qui, bien que fort larges, étaient encore trop étroits pour ses mains puissantes, et ses pieds se prélassaient dans des bottes vernies. Mais quelles bottes ! faites à Thonon et qui grinçaient comme une girouette rouillée.

A sa vue, une véritable consternation s'empara de moi ; il me semblait hideux.

Tout est perdu, me disais-je, la mèche est éventée. Jamais Navah ne croira que c'est un voisin qui vient recevoir la monnaie d'une politesse dont il a fait les premiers frais. Elle supposera autre chose; et que peut-elle penser, si ce n'est que c'est un autre parti pour elle ? Eh bien, en mon âme et conscience, à sa place, j'aimerais encore mieux Justin et ses lunettes !

Le dîner ne fut pas ce que ces symptômes m'avaient un instant fait redouter. Je regardai à plusieurs reprises sournoisement Navah, elle continuait à ne rien suspecter. Elle causa beaucoup avec le candidat, qui était un peu décontenancé au début et qu'elle mit à l'aise en un tour de main, en lui parlant culture. Il donna alors une nouvelle preuve de tact qui l'acheva. Ne s'avisa-t-il pas de prendre au sérieux les amabilités de Navah, qui l'avait mis sur l'agriculture pour lui faciliter la conversation! Il était plein de son sujet, et il entra, à propos de la composition des *composts* et sur la richesse fécondante des purins, dans des détails savants, je veux l'admettre, mais qui n'étaient guère propre à avancer son mariage.

(A suivre.)

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE